



SPRAY HYDROALCOOLIQUE + AMMONIUM QUATERNAIRE NETTOYANT RAPIDE A FONCTION DESINFECTANTE

- Large spectre d'activité désinfectante
- PH NEUTRE : Non caustique : sans soude, ni potasse caustique
- Pénétrant, basse tension superficielle
- Séchage rapide
- FONCTIONS : bactéricide, fongicide, levuricide et virucide
- N'altère pas les matières plastiques, ni les métaux ou matériaux de mobilier usuels

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide	ASPECT	Limpide
MASSE VOLUMIQUE	960 g/l +/- 20 g/l	pH pur	6
RÉACTION CHIMIQUE	Neutre	COULEUR	Translucide
INFLAMMABILITE	Non combustible	ODEUR	Discrète, d'extraits de fruits
IONOGÉNÉITÉ	Cationique	T.SUPERF.	33 dynes/cm

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Satisfait aux critères de la classe B : conforme aux normes d'efficacité exigées pour la désinfection des surfaces en dispersas dirigés, (sprays : teneur en alcool conforme aux spécifications, inférieure à 30%, pour les désinfectants utilisés en milieu hospitalier).

Sèche rapidement, ne laisse pas de traces sur les surfaces.

Permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc...

Présente un large spectre d'activité de désinfection contrôlé selon normes européennes suivantes :

	Norme		Germes tests
Efficacité bactéricide	NFT 72.301	5 mn	<i>legionella pneumophila</i> CIP 103854 T
	NF EN 1040	5 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467
	NF EN 1276 (pv NL/15086/2)	5 mn (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> CIP 103 467 <i>Escherichia coli</i> CIP 54 127
Efficacité fongicide	NF EN 1275	15 mn	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 1650	15 mn (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
	NF EN 13697	15 mn (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872 <i>Aspergillus niger</i> IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)
Efficacité Levuricide	NF EN 1650 (pv NL/15089/2)	15 mn (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i> IP 4872
	NF EN 13697	15 mn	<i>Candida albicans</i> IP 4872
Efficacité virucide	EN 14476	10 mn (condition de propreté)	par sa teneur en alcool, supérieure à 20 %, exerce une action VIRUCIDE contre le virus HIV (SIDA).

Réduction de la contamination aéroportée : efficacité contrôlée en taux de réduction de la flore totale aérobie mésophile après traitement par nébullisation à froid



TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97
Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE
SARL au capital de 10 000 000 F
R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577

Limite les risques de propagation microbienne entre les surfaces utilisées en commun

Supports / Utilisations	Utilisateurs
matériels utilisés en commun : <i>bottes, casques, chaussures, gants, tenues de travail, téléphone, poignées de porte, chariot de transport, brancard de transfert, ...</i>	Centre médicaux ou de soins Hôpitaux, Maisons de retraite
matériels d'évacuation sanitaires – ambulances, VSAB	Centre de secours
caissons véhicules et locaux funéraires	Crèches / Ecoles
gainés de climatisation, Humidificateurs d'air, déflecteur de clim, enceintes climatisées, véhicules	Salles de sport
Vitrines, Présentoirs, Mobilier de laboratoire	Salles de jeux
	Cliniques vétérinaires
	Collectivités
	Bureaux ...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

PRET A L'EMPLOI

UTILISATION EN DESINFECTANT EN DISPERSA DIRIGE SUR SURFACES PRE-NETTOYÉES :

s'utilise en Spray de contact par pulvérisation à l'aide de flacon + gâchette ou appareil de pulvérisation à pression préalable. Afin d'assurer une efficacité optimum de désinfection du support, notamment dans le cas de support poreux, assurer un temps de contact du produit avec la surface à traiter, d'une dizaine de minutes. Essuyer à l'aide d'une lingette à usage unique.

UTILISATION EN NEBULISATION A FROID DANS LES GAINES DE CIRCULATION D'AIR :

La désinfection des gaines, caissons et bouches de ventilation s'effectue par brumisation fine de préférence type nébulisation à froid, décontamination des surfaces par voie aérienne **H.P.H. (Hors Présence Humaine)**. Placer le produit à l'état pur dans le réservoir de l'appareil à nébulisation à froid. Stopper le fonctionnement de la climatisation, localiser la nébulisation en ouvrant ou fermant les clés de gaine, fermer les bouches de sortie d'air des gaines faisant l'objet de la désinfection, brumiser à raison de 5 ml de produit par m³ (soit 5 litres pour 1000 m³) par une trappe d'accès, **refermer et laisser fermé pendant 4 Heures, avant de remettre en distribution dans les locaux.**
Ventiler afin de ne pas faire inhaler le désinfectant aux personnes occupant les locaux.

REDUCTION DE LA CONTAMINATION AEROPORTEE, DECONTAMINATION DES SURFACES PAR VOIE AERIEENNE

Utilisation à une dose comprise entre 2 et 8 g par m³ maxi selon l'application recherchée : Dans des locaux fermés hors présence humaine, brumiser par nébulisation à froid la quantité nécessaire en fonction du volume du local dans les conditions et recommandations préconisées. **LAISSER AGIR 3 HEURES. VENTILER AVANT REMISE EN SERVICE.**

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de fonctions bactéricides synergisées à large spectre d'agents pénétrants, chlorure d'ammoniums quaternaires, alcools favorisant l'application (< 30 %).

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS

Utilisations réservées aux professionnels

Usage biocide TP 2 - 4

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM
ALCOOL ETHYLIQUE

7173-51-5
64-17-5

5 g/kg
275,8 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau.

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits. **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

TALLIN PI

Tel : 40 83 87 52 – Fax : 40 41 04 97
Vini : 87740834

BP 4045 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE
SARL au capital de 10 000 000 F
R.C.S. : 8812B / PAPEETE – N°I.T.S.T.A.T. (TAHITI) : 624 577